

CHARGES 2024

		Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025
	Campagne de votation	67 168,16	70 000,00	62 577,51
4000	février-mars	12 187,12	17 500,00	7 502,91
4001	mai-juin	15 180,53	17 500,00	12 224,28
4002	septembre-octobre	13 588,76	17 500,00	34 153,69
4003	novembre	16 130,11	17 500,00	4 538,05
4004	Comité unitaire (IN piétonne)	10 081,64		4 158,58
	Activités et promotion du parti	33 053,40	40 000,00	37 697,42
4010 / 4011	Assemblées générales/congrès et autres réunions	10 116,70	10 000,00	15 766,40
4012	Fêtes du parti	1 774,00	5 000,00	1 600,00
4013	Evènements publics et actions thématiques	5 060,94	5 000,00	5 759,95
4014	Membre (accueil, formation et mobilisation)	5 096,56	2 000,00	2 949,34
4015	Verts suisses: comité, AD et réunions	1 009,80	1 000,00	525,4
4016	Activités des GT, CinéVerts, DécouVerts, publications	1 532,40	8 000,00	4 743,83
4017	Caucus	8 462,05	8 000,00	3 609,65
4018	Standards (matériel et animation)	0,95	1 000,00	2 742,85
	Communication	31 294,10	27 650,00	34 884,30
4020	Site internet et Hebdomavert	4 491,50	2 400,00	4 201,40
4021	Réseaux sociaux	23 559,60	21 750,00	24 458,30
4022	Conseils stratégiques et communication permanente	3 243,00	3 500,00	6 224,60
	Jeunes Vert.e.s et sections	21 098,23	29 500,00	45 968,54
4030	Jeunes Vert.e.s	6 328,79	9 000,00	16 300,34
4031	Actions financées par le Fonds des sections	14 769,44	20 500,00	29 668,20
	Soutiens à diverses actions politiques / initiatives et référendum	6 728,78	14 000,00	9 817,47
4040	Initiatives et référendum	5 328,78	10 000,00	9 817,47
4041	Soutiens à diverses actions politiques	1 400,00	4 000,00	0
	Cotisations payées	40 282,27	40 000,00	31 901,10
4050	Cotisations Verts suisses et Jeunes Vert.e.s suisses	33 406,27	36 000,00	27 165,10
4051	Cotisations diverses (association, groupe, coordination)	6 876,00	4 000,00	4 736,00
	TOTAL CHARGES COURANTES	199 624,94	221 150,00	222 846,34
501 / 502	Salaire et charges sociales	514 611,40	504 000,00	572 995,66
503	Autres frais personnel (formation, cadeaux départs, repas, etc)	3 469,35	2 000,00	3 510,80
	TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	518 080,75	506 000,00	576 506,46
	Charges de locaux	18 106,95	19 400,00	29 027,43
6000 à 6003	Loyers, assurances locaux, mazout, nettoyage	16 085,65	17 800,00	16 216,75
6004	Eau et électricité	500,05	600	567,7
6005	Réaménagement bureaux	1 521,25	1 000,00	12 242,98
	Charges administration	29 137,64	22 405,00	34 495,61
6100-6103	Fournitures de bureau/Téléphone/internet/frais divers	10 470,18	9 000,00	6 792,19
6104	Frais photocopie	5 154,30	5 000,00	4 943,20
6105 - 6106	Affranchissements / journaux, documentation	3 008,16	3 000,00	2 605,62
6107	Fiduciaire	10 505,00	5 405,00	20 154,60
	Charges informatiques et financières	23 762,37	28 500,00	26 055,92
611	Informatique (licences, maintenance, hardware, réparation et achats petits appareils)	20 964,86	21 500,00	24 923,49
6201-6203	Frais de banque/ commission FairGive/ charge exceptionnelle	1 037,51	1 000,00	1 132,43
63	Amortissements (mobilier, machines, site internet, etc)	1 760,00	6 000,00	0
6200 / 3101	Provision pertes sur débiteurs / perte sur client	0	0	0
	TOTAL FRAIS GENERAUX	71 006,96	70 305,00	89 578,96
	TOTAL CHARGES (hors élections)	788 712,65	797 455,00	888 931,76
	Elections fédérales	0	0	0
4100	Election Conseil national	0	0	0
4101	Election Conseil des Etats	0	0	0
	Elections cantonales	0	200 000,00	201 876,22
4110	Election Grand Conseil	0	0	0
4111	Election au Conseil d'Etat (campagne Verte et commune)	0	200 000,00	201 876,22
4120	Elections municipales	10 421,53	85 000,00	59 706,46
4113	Elections cours des comptes	0	0	4 864,92
	TOTAL CHARGES ACTIONS ELECTIVES	10 421,53	285 000,00	266 447,60
42	Provisions Diverses	0	100 000,00	
	TOTAL CHARGES	799 134,18	1 182 455,00	1 155 379,36

ADAPTATION DES COTISATIONS

Proposition du Comité au Congrès - 25 avril 2026

1. Augmentation de la cotisation aux vert-e-s suisses

Lors de l'Assemblée des délégué-e-s du 31 janvier 2026, la proposition de la direction des Vert-e-s Suisses d'augmenter la cotisation nationale de CHF 50.- à CHF 80.- a été acceptée. Cette augmentation stipule que la cotisation de base reversée par les sections cantonales aux Vert-e-s suisses augmentera de CHF 50.- à CHF 80.- par membre. Cette augmentation entrera en vigueur en janvier 2027.

Cette augmentation devrait permettre de renforcer la stabilité financière du parti et garantir le maintien de ses activités politiques dans un contexte de plus en plus exigeant. Celle-ci est aussi présentée comme une condition nécessaire au maintien et au développement des prestations offertes par les Vert.e.s suisses, lesquels ont investi dans des outils et des structures visant à professionnaliser leur action, améliorer leur capacité de campagne et soutenir plus efficacement les sections cantonales.

La direction des Vert-e-s Suisses reconnaît toutefois les inquiétudes que peut susciter une telle hausse, en particulier le risque d'une diminution du nombre de membres. Elle estime néanmoins, sur la base d'études et d'exemples comparables, que l'élasticité des adhésions au prix demeure faible et que l'augmentation proposée ne devrait pas entraîner de départs significatifs. Elle rappelle également que le montant des cotisations reste relativement faible en comparaison d'autres partis, en particulier par rapport au PS. Afin d'accompagner cette mesure, des dispositifs incitatifs sont envisagés, notamment des mécanismes de parrainage, destinés à encourager le recrutement de nouveaux membres et à renforcer la dynamique militante.

Contribution actuelle des Vert-e-s genevois-es au Vert-e-s Suisses	33'000 CHF
Contribution dès 2027 aux Vert-e-s suisses (projection)	55'880 CHF (+22'880 CHF)

2. Répercussions sur la cotisation des membres

Actuellement les Vert-e-s genevois-es reversent, en moyenne, CHF 33'000.- CHF par an aux Vert-e-s Suisses. L'augmentation des cotisations aux Vert-e-s Suisse dès 2027, implique une augmentation du montant de la cotisation reversée de CHF 20'000.- (en moyenne).

Le Comité des Vert.e.s genevois.e.s a décidé de ne pas faire reposer sur ses membres la totalité de cette augmentation en adaptant linéairement la cotisation de base de CHF 30.-, mais de revoir la façon dont nos cotisations sont prévues, en y introduisant notamment l'idée d'une cotisation proportionnelle au revenu et en adaptant le montant de nos cotisations en conséquence. En choisissant de ne pas répercuter intégralement la hausse sur leurs membres, les Vert-e-s genevois-es mettent en avant la nécessité de préserver l'accessibilité de l'engagement politique et d'éviter que la contrainte financière ne constitue un frein à l'adhésion. Le Comité se chargera dans un second temps de trouver d'autres sources de financements et d'économies permettant de pallier cette augmentation.